Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 4

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Neuchâtel

Le temps des assemblées

(ib) – Permanence d'information, consultations juridiques, journal *L'Info*, participations extérieures et réponses aux procédures de consultations, etc., les activités sont variées et multiples au Centre de liaison des sociétés féminines neuchâteloises. La récente assemblée générale a été l'occasion de le rappeler.

Fort actives et très sollicitées, les membres du comité du CL ont eu le plaisir de voir leurs rangs s'étoffer. Les activités de permanence, ouvertes chaque semaine en alternance, ont reçu une centaine d'appels chacune; lors des consultations juridiques, les animatrices précisent qu'elles ne peuvent que donner un fil conducteur aux démarches possibles des demandeuses. Centr'elle, la permanence de renseignements, a eu nombre d'appels de personnes confrontées à la solitude, à des problèmes financiers, professionnels, entre autres.

Deux représentantes ont été désignées pour le conseil à la famille et à l'égalité encadrant le bureau qui va se mettre en place. Dans son rapport d'activités, la présidente a rappelé quelques manifestations marquantes, comme la rencontre des déléguées de l'Alliance des sociétés féminines suisses et la présence à VAL, Salon de la vie associative, à La Chaux-de-Fonds. Pour terminer la soirée, Mme Adeline Droz, responsable du secrétariat romand de l'Anneau Blanc, et une de ses collègues ont présenté cette association venant en aide aux victimes de la violence.

Quant à l'ADF, section des Montagnes neuchâteloises, elle a tenu également son assemblée générale. Rassemblant une septantaine de membres, la section a eu l'année dernière une activité plutôt réjouissante: actions pour le 8 mars (Journée des femmes) et lors de la première session du Grand Conseil neuchâtelois renouvelé; organisation de conférences, de débats, et une présence remarquée à VAL, premier salon chaux-de-fonnier de la vie associative. Toutes ces manifestations visaient à attirer l'attention sur le militantisme féministe encore bien nécessaire aujourd'hui.

Rajeunie dans ses effectifs, la section suit attentivement la mise en place du Secrétariat cantonal à la famille et à l'égalité; elle a une représentante au Conseil qui a été constitué le 22 février dernier.

Lors de la prochaine Journée internationa-le des femmes, les membres ADF tiendront un stand sur la rue et distribueront des cartes postales incitant les femmes à faire connaître leurs doléances et leurs désirs de changement, toutes demandes qui seront dûment transmises à la respon-sable du bureau de l'égalité.

Pour son AG, l'ADF des Montagnes recevait des représentantes de la FTMH, venues parler de la protection de la maternité et de la brochure éditée sur ce thème, rapidement devenue un best-seller, ce qui prouve le manque d'information des femmes dans ce domaine.

Une grande Neuchâteloise

Hommage à Sophie Piccard

Une de nos lectrices neuchâteloises, Lorette Pedroli-Brodbeck, a tenu à évoquer la mémoire de Sophie Piccard, première femme professeur de l'Université de Neuchâtel.

Sophie Piccard, née en 1904, était la fille d'une femme de lettres russe et d'un géographe – météorologue d'origine vaudoise établi en Russie. C'est à Saint-Petersbourg qu'elle passa sa jeunesse, puis elle s'inscrivit à l'Université de Smolensk où elle obtint le diplôme de la Section des sciences physiques et mathématiques en 1927. Sous le régime soviétique la vie était devenue très difficile en Russie, en particulier pour les intellectuels; aussi la famille Piccard prit-elle la décision de revenir en Suisse (1927).

C'est alors que commença une période qui s'avéra difficile pour les trois réfugiés accueillis à Lausanne. Dans le but d'obtenir un jour un poste dans l'enseignement, Sophie Piccard s'astreignit à refaire ses titres à l'Université de Lausanne; passionnée de l'étude, comme elle l'était, elle obtint coup sur coup sa licence puis son doctorat en mathématiques avec une thèse sur la théorie des nombres (1929). Mais elle n'était pas au bout de ses peines, et pendant plusieurs années, elle dut se contenter d'un gagne-pain de misère: calculatrice dans une compagnie d'assurances, correctrice de journal. Cette époque offrait peu de débouchés aux femmes dans les branches scientifiques et faire carrière dans l'enseignement supérieur était un défi autrement difficile à relever que de nos jours! Sophie Piccard fut pourtant appelée à remplacer à l'Université de Neuchâtel un professeur de géométrie supérieure atteint dans sa santé; c'est ainsi que, ses qualités ayant été reconnues, elle fut la première femme à faire partie du corps professoral de l'Université de Neuchâtel. C'est en 1944 qu'elle fut nommée professeur ordinaire de géométrie supérieure, de calcul des probabilités et de sciences actuarielles, et directrice du Séminaire de géométrie. Cette chercheuse acharnée et solitaire n'était pas d'un contact très facile pour ses collègues, mais ses élèves gardent le souvenir reconnaissant de la solidité de son enseignement. Sophie Piccard était en relation avec la plupart des grands mathématiciens de l'époque. En outre elle participait régulièrement aux congrès de spécialistes qui l'ont menée un peu partout à travers le monde, et les communications qu'elle présentait, notamment sur les groupes de permutations, faisaient autorité. Elle apportait ainsi, bien loin de nos frontières, le renom de la petite Université de Neuchâtel.

Avec Sophie Piccard disparaît une personne certes passionnée de la recherche, mais non pas indifférente à ce qui se passait sur la scène internationale; elle était restée marquée par les années difficiles de sa jeunesse.

Aussi s'employa-t-elle activement à la publication des œuvres de sa mère, Eulalie Piccard, en particulier son *Episode de la Grande Tragédie russe*, vaste fresque historique en plusieurs volumes qui retrace la période mouvementée qu'elles avaient toutes les deux vécue.

Lorette Pedroli-Brodbeck,
dipl. en sciences actuarielles

Bienne au féminin

Une nouvelle revue

(fvk) – Que se passe-t-il à Bienne pour les femmes? Qu'existe-t-il comme groupes de femmes? Quelles sont les initiatives de femmes pour les femmes?

C'est à ces questions que se propose de répondre, par la publication d'une brochure, le Cercle des problèmes de notre temps, un groupe de travail dépendant de la paroisse protestante biennoise.

Depuis le début de l'année, elles sont quelques-unes, Alémaniques et Romandes, puisque la revue se veut bilingue, à se retrouver pour concevoir un document dont la publication est planifiée pour cet automne. Le contenu se veut original. Outre une série de repères, d'adresses de ce qui existe déjà, la brochure comportera des interviews de femmes biennoises, représentatives des domaines culturel, juridique, social, politique, etc. L'idée est de toucher un public le plus large possible, femmes et hommes, et de permettre une meilleure réflexion et connaissance de la situation de la femme à Bienne.

La brochure sera gratuite et mise en circulation dans les lieux publics comme les administrations, les bibliothèques, les écoles, les salles d'attente de médecins, les magasins. Pour l'heure, le groupe de travail en est à la recherche de fonds pour couvrir un budget estimé à environ 16000 francs. Le travail de rédaction devrait se terminer ce printemps encore et la distribution de la revue intervenir au début de l'automne. Le projet est soutenu entre autres par la paroisse protestante biennoise et par F-Info.

Valais

FRT: joyeux anniversaire

(ccr) – Samedi 17 février se tenait à Sion une journée anniversaire pour les dix ans d'existence de Femmes-Rencontres-Travail.

Une soixantaine de personnes étaient réunies dans la salle du Grand Conseil pour entendre, après la traditionnelle assemblée générale, un exposé de Mme Christiane Langenberger, responsable romande du mouvement Pacte, sur le thème « Des paroles aux actes ».

Des paroles aux actes, mouvement créé en 1986, s'est donné pour tâche de faire passer dans les faits, au sein des entreprises, les principes d'égalité entre hommes et femmes.

A ce jour, 54 entreprises suisses alémaniques en font partie, et 20 romandes. Dans une analyse toute en nuances, Mme Langenberger exposa les résultats obtenus, les résistances à vaincre, et termina sur une note optimiste: petits pas à petits pas, beaucoup de choses ont changé.

Cette conférence, vivement applaudie, était honorée de la présence de diverses personnalités politiques, dont M. Gérald Jordan, président du Grand Conseil, M. Jacques Allet, président de la Bourgeoisie de Sion, Mme Gabrielle Nanchen, ancienne conseillère nationale, ainsi que de nombreuses responsables politiques.

Place au divertissement ensuite, avec un excellent spectacle du Cabaret Barré de Genève au Théâtre de Valère.

Membres FRT, invité-e-s et sympathisant-e-s se sont ensuite retrouvés au foyer du théâtre où un apéritif mit le point final à cette journée empreinte à la fois de sérieux et de bonne humeur.

Signalons enfin que Mme Bernadette Dallèves Allet accède à la présidence de la FRT Valais. Elle remplace Mme Monique Eberlé, présidente sortante.

Bureau de l'Egalité

Les Vaudoises l'auront

(sch) – Le rapport du Conseil d'Etat répondant aux motions Marie-Louise Jost et Janou Coderey (demandant respectivement de créer un bureau d'Etat ou de financer un bureau privé) a été discuté au Grand Conseil les 26 et 27 février derniers. Le Gouvernement avait choisi la formule d'un Bureau public et proposait de rattacher ce bureau au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, plus spécifiquement au Service de l'emploi.

Le bureau serait doté d'un/e responsable de niveau universitaire à plein temps et d'un/e secrétaire à mi-temps.

La commission qui étudia ce rapport estima que l'existence d'un tel bureau devait être remise en question régulièrement et que le Grand Conseil devait être informé au début de chaque législature de l'avancement de l'égalité et de la réalisation des objectifs du bureau.

Le Grand Conseil accepta la création de ce bureau à la majorité mais en modifiant légèrement le projet déjà amendé par la commission: l'exigence du titre universitaire pour la ou le responsable du bureau fut supprimée; d'autre part, il est précisé – suite à un amendement de Françoise Champoud – que le bureau travaillera en collaboration avec une commission consultative des associations féminines.

Est-ce une victoire pour les femmes de ce canton?

L'avenir le dira, car pour l'instant on ne peut oublier que les grandes déclarations en faveur des femmes qu'on a entendues dans ce débat avant le vote du rapport étaient de circonstance: on était à quatre jours des élections!

Certains machos notoires étaient tout à coup très féministes et on pouvait avoir l'impression que seuls les opposants étaient vraiment sincères.

Je ne parle pas des femmes bien sûr.

A part Suzette Sandoz (qui continue d'estimer qu'un tel bureau est inutile et même nuisible à la cause des femmes), toutes les députées qui s'exprimèrent le firent de façon constructive et parfois avec humour. Monique Mischler, qui avait déjà demandé un bureau de l'égalité en 1981, pouvait être satisfaite: enfin la majorité des députés et députées disaient oui.

Aux femmes donc maintenant de veiller à ce que ce bureau se crée réellement et à ce qu'on précise sans tarder ses objectifs ainsi que le cahier des charges de ses responsables.

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Notre Faculté de droit met au concours un poste d'enseignant de

Droit constitutionnel

à pourvoir pour l'automne 1991.

Cet enseignement est destiné aux étudiants de la Faculté des sciences sociales et politiques et s'étend sur trois heures hebdomadaires.

Le statut offert est celui d'un professeur extraordinaire (temps partiel).

Délai pour les candidatures: **15 juin 1990**.

Les intéressés seront priés de s'adresser au Doyen de la Faculté de droit, Université de Lausanne, BFSH 1, 1015 Lausanne.

Charge fiscale ?

FIDUXAL S.A.

Fiscalité - Comptabilité - Gestion

Corraterie 14
1204 Genève
Téléphone 28 86 66

Elections vaudoises

Le bouquet final

(sch) – Aux élections communales de l'automne dernier, le nombre de femmes élues avait augmenté très légèrement par rapport à la législature précédente: +1,7 % dans les Législatifs et + 2,9 % dans les Exécutifs communaux (+3,65 % pour les syndiques / syndics).

Pour le Grand Conseil, le bond en avant est de +6,5 %, alors que bien sûr la proportion est toujours de zéro pour l'Exécutif cantonal.

Cette avance des femmes a frappé, puisque du coup les journaux titraient « Records des femmes », « Les femmes partout »... à croire qu'elles devenaient envahissantes!

Il faut relativiser ces affirmations en rappelant qu'avec 31 députées sur 200, l'assemblée comprend encore 84,5 % d'hommes ! et que si le nombre des députées vaudoises rejoint maintenant celui des conseillères nationales, certains Grands Conseils en ont davantage (30 % à Genève).Comme le dit René Knüsel dans le livre qu'il vient de consacrer à la vie politique vaudoise*, cette dernière est « l'apanage des hommes d'âge mûr » et il est aussi difficile aux femmes, qu'aux jeunes de se faire élire. Si 20,3 % des candidates ont réussi à gagner un siège au Grand Conseil, c'est 30 % des hommes qui y parviennent !

Géographiquement, les femmes ont gagné du terrain, en ce sens que sur les 30 arrondissements électoraux, près de la moitié (14) ont désormais au moins une élue, alors qu'en 1986, c'étaient seulement dix arrondissements qui en avaient une ou plusieurs.

En ce qui concerne les trois grands partis, remarquons que 12 sur 52 sièges seront occupés par des femmes chez les socialistes (soit 23,1 %), 7 sur 42 chez les libéraux (soit 16,7 %) et 6 sur 71 chez les radicaux (soit 8,5 %). Si les élues sont plus nombreuses chez les premiers, c'est que le nombre des candidates proposées était plus élevé qu'ailleurs, 36 %, alors qu'il était de 12,6 % chez les radicaux. Mais ces derniers qui n'avaient qu'une députée en 1986 et plus du tout en fin de législature sont bien étonnés d'en avoir 6 pour la première fois ! Pour les petits partis, la proportion des femmes est de 50 % chez les popistes, mais ils ne sont que quatre en tout, de 25 % au GPE (trois femmes sur 12), de 6,7 % à l'UDC (1 femme sur 15).

Personne ne s'attendait vraiment à ce qu'une femme réussisse à passer au Conseil d'Etat, pourtant les 3 candidates, Monique Mischler (soc), Irène Gardiol (GPE) et Marianne Huguenin (POP) ont fait de beaux résultats : respectivement 29 565, 15 885 et 10 201 voix, alors que les élus ont eu entre 61 000 et 36 000 suffrages.

Au Grand Conseil, Monique Mischler (soc) est la première élue du canton avec 7404 voix ; elle a eu davantage de suffrages que ses colistiers pourtant municipaux à Lausanne. Doris Cohen-Dumani (rad.), qui pour 10 voix n'avait pas été élue à la Municipalité de Lausanne, vient en tête de son parti avec 6111 voix, soit plus de 600 voix d'avance sur son colistier radical également municipal à Lausanne.

**Les secrets de l'isoloir*, Ed. Réalités sociales.

ADF Genève

Nouvelle présidente

(jbw) – Le 5 mars 1990, trente ans après avoir obtenu le suffrage féminin cantonal et communal (6 mars 1960), l'ADF tenait son assemblée générale. Gilberte Muller, présidente dynamique pendant six ans, ne se représentait plus. Lisette Thévenaz, ancienne conseillère administrative de Bernex, la remplace à la tête d'un comité enrichi de quatre nouvelles membres dont deux anciennes étudiantes en sciences politiques.

L'ADF Genève se porte bien : 264 membres cotisant-e-s (Fr. 40.–), un beau local attenant à celui du CLAFG, un budget de 35 000 fr. (subvention Ville de Genève 23 000 fr.), des consultations juridiques gratuites très fréquentées. Des actions Myosotis sur la place du Molard lors de chaque élection, actions qui contribuent certainement à faire élire des femmes et qui, de plus, servent à la publicité de l'ADF, qui augmente ainsi le nombre de ses membres.

Aux Eaux-Vives,
avenue de Frontenex 34
l'agence de la Banque hypothécaire
du canton de Genève, votre banque cantonale,
est ouverte également le samedi matin.
Madame Maria Trunz,
chef de notre agence et ses collaboratrices
seront heureuses de vous accueillir.
BCG